



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 13814

Numéro SIREN : 513 815 035

Nom ou dénomination : KALYS INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2015 sous le numéro de dépôt 24135



1502416401

DATE DEPOT : 2015-03-20

NUMERO DE DEPOT : 2015R024135

N° GESTION : 2009B13814

N° SIREN : 513815035

DENOMINATION : KALYS INVESTISSEMENTS

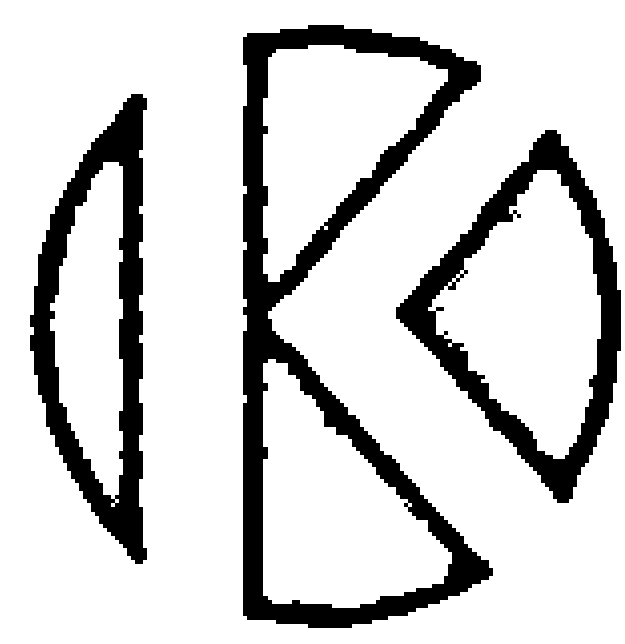
ADRESSE : 20 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2015/01/07

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL

PF 07/01/2015 OG



03B13814



KALYS

INVESTISSEMENTS

En qualité de
président
Buddhi Athauda

KALYS INVESTISSEMENTS

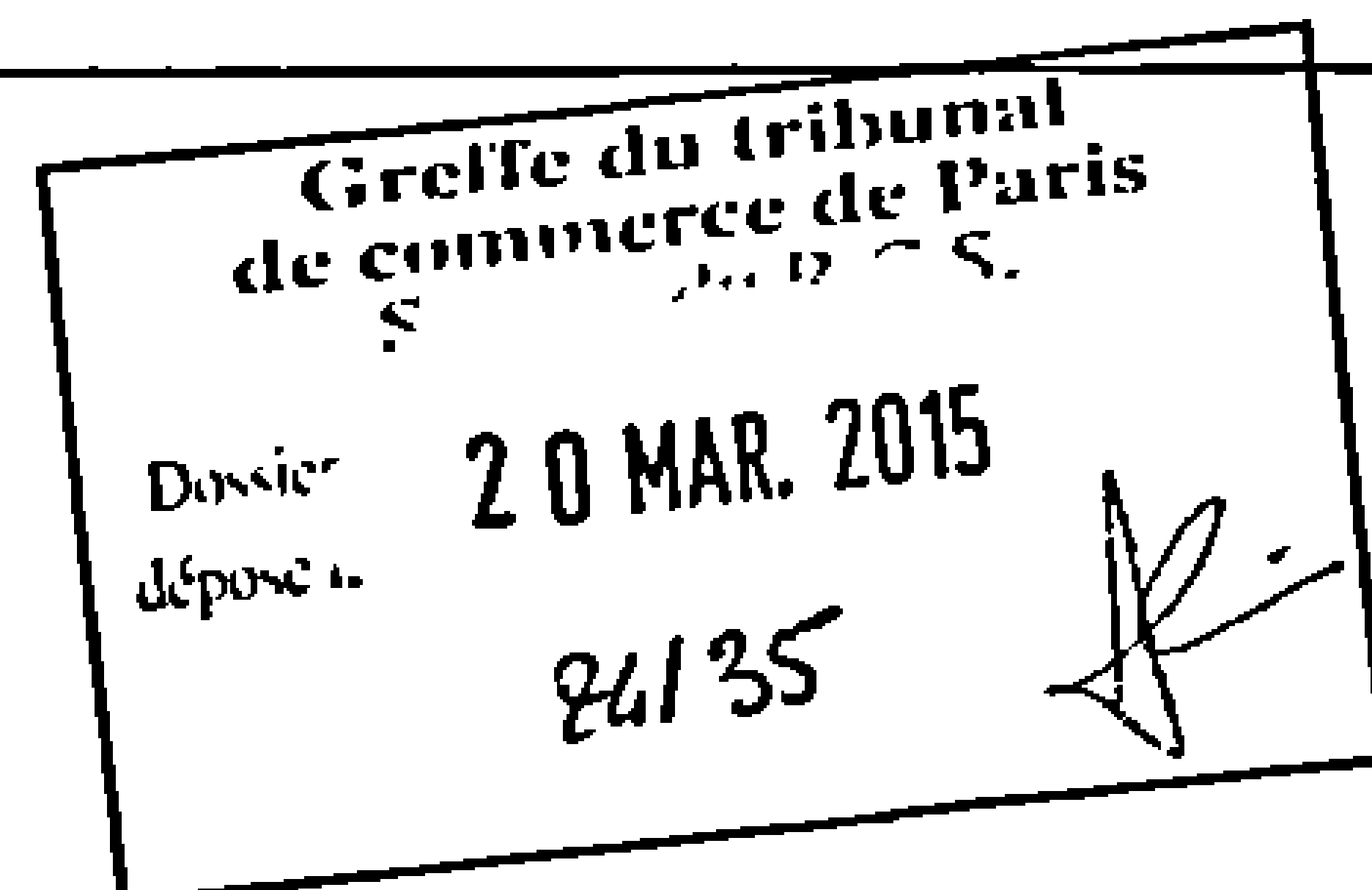
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros,
Siège social : 20, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 PARIS
RCS Paris 513 815 035

Procès-verbal d'Assemblée générale extraordinaire du 7 janvier 2015

L'an deux mille quinze,

Le 7 janvier, à 10 heures,

Au siège social à Paris,



Les associés de la Société KALYS INVESTISSEMENTS, Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros, divisé en 100 actions de 50 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale.

Chaque associé étant présent, chacun a été convoqué verbalement et sans délai le 7 janvier 2015, conformément à l'article 20 des Statuts.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence (annexée au présent procès-verbal) en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Sont présents ou représentés :

N°	Identification des associés	Nombre d'actions	Quote-part du capital
1	FSB HOLDING SAS	99	99 %
2	M. Stéphane JACOB	1	1 %
-	Total	100	100 %

Soit un total de cent actions sur les cent actions émises par la Société.

Le Président, Monsieur Buddhi ATHAUDA, préside la réunion, en qualité de Président de la Société.

FSB SS G



ARCADE FINANCE SARL, Commissaire aux comptes de la Société régulièrement convoqué, n'assiste pas à la réunion.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent cent actions sur les cent actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée réunissant 100% du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes ;
- la feuille de présence ;
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions des statuts et déclare que les documents et renseignements prévus par lesdits statuts ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

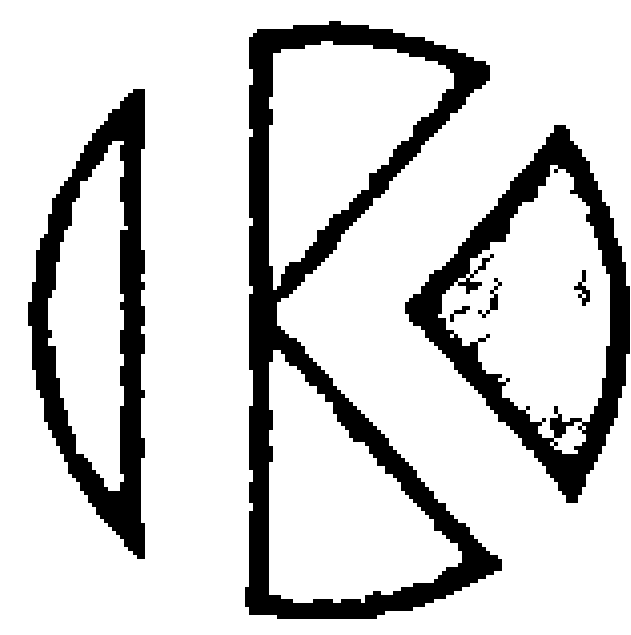
Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du nouveau Directeur général ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

Première résolution



KALYS

INVESTISSEMENTS

L'Assemblée générale des associés nomme, sur proposition du Président, conformément à l'article 15 des Statuts, pour une durée indéterminée, Monsieur Stéphane JACOB en qualité de Directeur général.

Monsieur Stéphane JACOB déclare accepter la fonction de Directeur général de la Société, et n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction, incompatibilité ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Monsieur Stéphane JACOB est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Monsieur Stéphane JACOB exercera ses fonctions de Directeur général dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les statuts de la Société.

Monsieur Stéphane JACOB exerce ses fonctions à titre gracieux. Toutefois, le Directeur général pourra prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

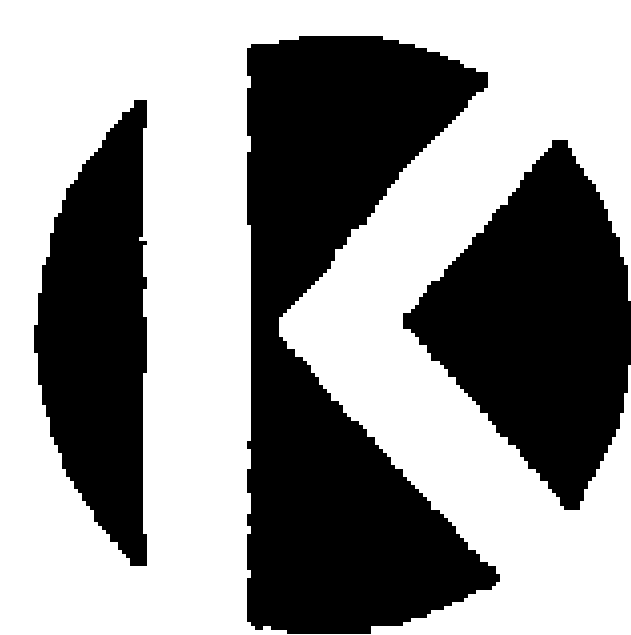
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale des associés confère tout pouvoir au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres, qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le nouveau Président et chacun des associés.



KALYS

INVESTISSEMENTS

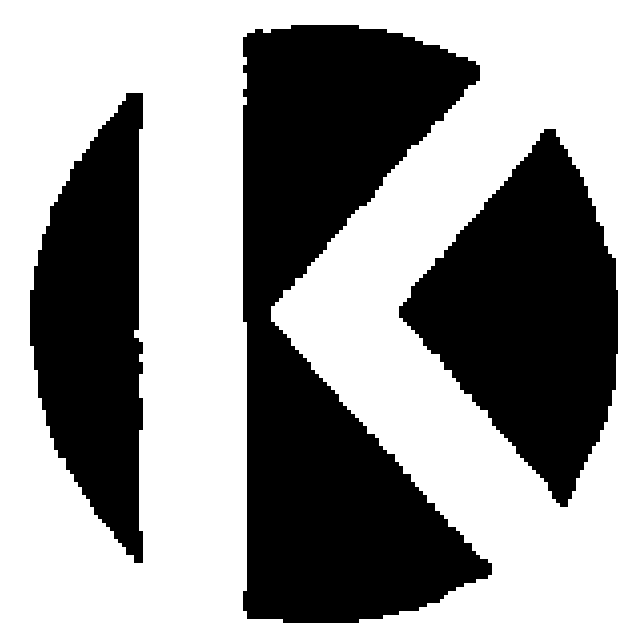
FSB HOLDING,
Représentée par M. Guénaël COTTAIS
Associée

Monsieur Stéphane JACOB
Associé

Monsieur Stéphane JACOB
Nouveau Directeur général

« Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général.



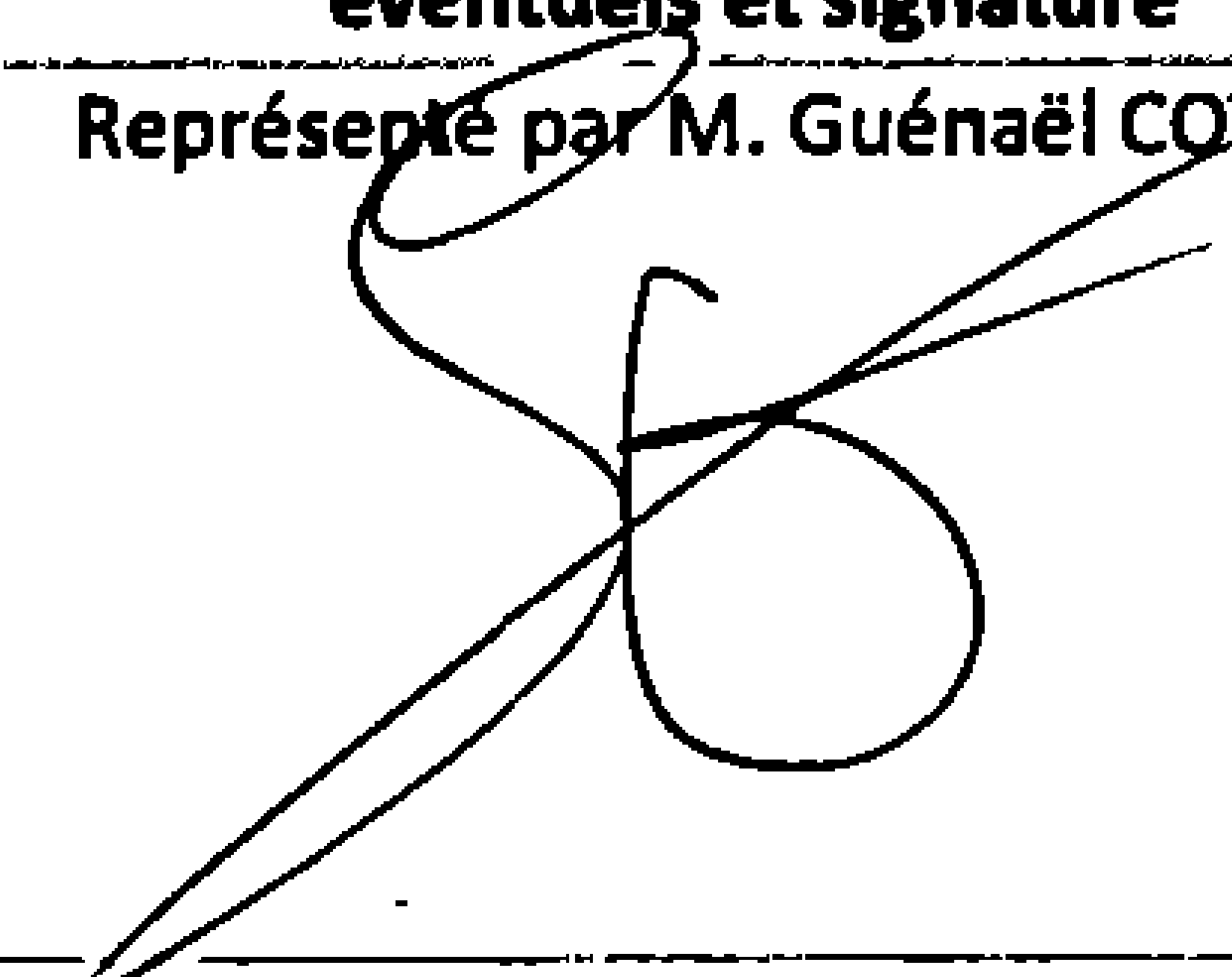
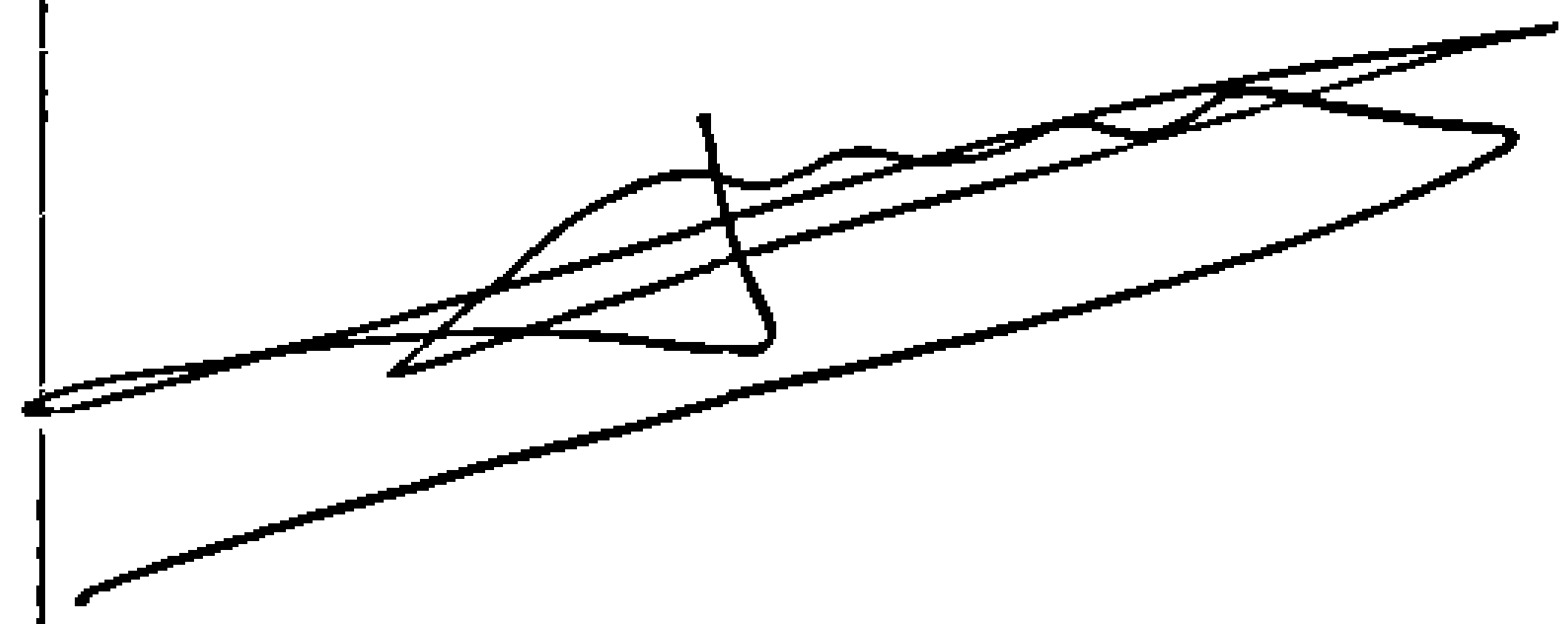
KALYS

INVESTISSEMENTS

KALYS INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros,
Siège social : 20, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 PARIS
RCS Paris 513 815 035

Feuille de présence à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 janvier 2015

N°	Identification des associés	Nombre d'actions	N° des actions	Identification des mandataires éventuels et signature
1	FSB HOLDING	99	N° 1 à 99	Représenté par M. Guénaél COTTAIS 
2	M. Stéphane JACOB	1	N° 100	
-	Total	100	-	-

La présente feuille de présence certifiée sincère et véritable,

Monsieur Buddhi ATHAUDA
Président

